



RAPPORT ANNUEL RJC

2024

Description de l'entreprise

Adler Joailliers SA est une entreprise familiale indépendante de renommée internationale, spécialisée dans la création et la commercialisation de bijoux sous sa propre marque.

C'est en 2021 qu'Adler a commencé son processus de certification auprès du Responsible Jewellery Council (RJC), organisation internationale à but non lucratif promouvant des pratiques éthiques, sociales et environnementales responsables tout au long de la chaîne d'approvisionnement en joaillerie.

Dans le cadre de ce processus, Adler a pris l'engagement à respecter les lois, règlements et conventions nationales et internationales en vigueur, tout en intégrant l'éthique, les droits humains et la responsabilité sociale des entreprises dans l'ensemble de ses activités.

L'entreprise s'est notamment engagée à agir avec intégrité dans ses actions commerciales, à promouvoir une conduite éthique et à veiller au respect des lois à travers des lignes directrices claires destinées à ses équipes et partenaires.

Depuis 2023, Adler a mis en place un système d'évaluation des risques visant à renforcer la gestion responsable de sa chaîne d'approvisionnement. Ce dispositif comprend :

- un code de conduite applicable aux collaborateurs et aux fournisseurs ;
- un questionnaire de diligence raisonnable.

En 2024, Adler Joailliers SA a obtenu sa certification auprès du RJC après avoir passé un audit de qualification.

Politiques

Consciente des impacts sociaux liés à l'approvisionnement en métaux et pierres précieuses, Adler Joailliers a défini une politique responsable d'approvisionnement et s'engage à exercer ses activités de manière éthique et respectueuse des droits humains.

Les fournisseurs doivent se conformer aux principes éthiques définis dans le code de conduite fournisseurs, et s'assurer que leurs propres partenaires respectent ces exigences. Ce code met particulièrement l'accent sur le respect des droits de l'homme, des conditions de travail décentes et des normes environnementales.

Organisation de la chaîne d'approvisionnement

Les pierres acquises pour nos créations le sont auprès de fournisseurs qui ont rempli à notre satisfaction un questionnaire de due diligence basé sur le modèle de l'OCDE. Par ailleurs, les bijoux commercialisés par notre maison sont fabriqués par un réseau externe de fournisseurs situés principalement en Suisse, en Italie, en Thaïlande et dans la RAS de Hong Kong (Chine).

Une attention particulière est portée à la production d'articles de joaillerie

La chaîne d'approvisionnement d'Adler Joailliers SA regroupe des fournisseurs et partenaires commerciaux, certifiés RJC ou non, ayant répondu de manière satisfaisante au processus de diligence raisonnable.

Adler privilégie la collaboration avec des fournisseurs de confiance implantés dans des pays signataires du Processus de Kimberley, initiative internationale visant à empêcher la circulation des diamants de conflit par un système de certification. L'entreprise s'associe uniquement à des partenaires respectant les principes de l'OCDE pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais issus de zones de conflit ou à haut risque.

Évaluation des risques dans la chaîne d'approvisionnement

Adler a mis en place un processus d'évaluation des risques en trois étapes :

1. Envoi de questionnaire aux fournisseurs;
2. Revue et contrôle des fournisseurs;
3. Suivi annuel

Ce dispositif, conforme aux recommandations de l'OCDE, permet de collecter des informations fiables sur la gestion de la diligence raisonnable des fournisseurs, d'identifier les risques et de mettre en œuvre les mesures correctives nécessaires.

En 2025, Adler poursuit ses efforts en matière de gestion des risques et de suivi régulier de ses fournisseurs.

Formation et sensibilisation

Tous les collaborateurs d'Adler Joailliers SA bénéficient de formations régulières sur l'éthique, la conformité et l'approvisionnement responsable.

L'entreprise encourage une culture de transparence et de dialogue, et a instauré un système d'alerte interne sécurisé accessible à l'adresse : whistleblowing@adler.ch.

Ce dispositif permet de signaler, en toute confidentialité et sans crainte de représailles, toute violation des politiques internes, principes éthiques, lois ou règlements applicables. Il offre également la possibilité de dénoncer des cas de mauvais traitements, d'atteintes aux droits humains, de corruption ou de manquements dans la chaîne d'approvisionnement.